

HERBE-INFO N°9

La fin des premières coupes!

La Chambre d'agriculture vous donne rendez-vous tous les quinze jours pour **faire le point sur la pousse de l'herbe et la gestion des prairies.** Vous trouverez tout au long de l'année dans ces bulletins **« Herbe –Info »** des conseils de saison pour vous aider à gérer l'herbe au mieux en préservant sa qualité et son appétence..

Rappel sur les sommes de températures :

Cette méthodologie permet de connaître et donc d'anticiper les dates-clé des stades physiologiques les plus importants de la croissance de l'herbe. Les sommes de températures sont exprimées en degrés-jours. Pour les calculer, on réalise, depuis le 1er février de l'année, un cumul des moyennes journalières avec un minimum à 0°C (une moyenne négative sera égale à 0°C) et un maximum à 18° C (une moyenne supérieure à 18°C sera plafonnée à 18°C).

Voici les sommes de températures optimales pour les **récoltes des foins** en fonction du type de prairie :

	Les stades phénologiques du moment				
	Foin compromis	Foin tardif			
	qualité/quantité	Foili taruii			
Prairie temporaire précoce	800-1000°C jour	1100-1200°C jour			
Prairie permanente fertile	900-1100°C jour	1200-1300°C jour			
Prairie permanente tardive	1000-1200°C jour	1500-1600°C jour			

L'actualité de la semaine :

Avec des cumuls de pluie qui restent intéressants sur les 30 derniers jours et le beau temps qui se maintient, la météo est propice à la fin des premières coupes et aux regains ! La chaleur qui semble s'installer va, par contre, entrainer des modifications de gestion du pâturage pour préserver la ressource.

Observons les sommes de températures depuis le 1° février de ces 7 postes météo :

Date du relevé	le 16 juin 2024						
	Somme T°C		depuis le	depuis le 01 février		2024	
	Altitude	2024	2023	2022	Normale 2013-2023	T° moy sur 7 j	Précipitations (mm depuis 30 j)
Albi	172 m	1797°	1694°	1753°	1704°	17°	35
Dourgne	202 m	1797°	1705°	1779°		18°	41
Tanus	537 m	1519°	1514°	1557°	1470°	16°	67
Montredon Lab.	566 m	1544°	1528°	1562°	1256°	16°	61
Anglès	750 m	1289°	1250°	1328°		14°	48
Lacaune	820 m	1107°	1150°	1226°		14°	51
Murat	1022 m	1154°	1166°	1201°		13°	26

En plaine et jusqu'à 600 m, les 1600°C jour sont déjà dépassés, ou vont l'être rapidement. Les premières coupes doivent être terminées. La fauche des regains a commencé sur les parcelles fauchées précocement. Au pâturage, il est temps de passer en mode « été » avec des hauteurs d'herbe en sortie de parcelle plus élevées et des temps de retour plus long sur les parcelles.

Entre 600 et 800 m d'altitude, on atteint les 1300°C jour et là aussi les chantiers de récoltes des 1ères coupes des parcelles tardives doivent toucher à leur fin. Au pâturage, comme dans la plaine, il faut respecter des hauteurs d'herbe en sortie de parcelle plus élevées. Il faudra aussi augmenter la surface de pâture à la fin du tour.

Dans les zones plus élevées (>800m), on atteint les 1100°C. On est sur le bon compromis qualité/quantité pour la fauche des parcelles les plus tardives. Au pâturage, il est temps de gérer les refus en fauchant ou en faisant du topping. Cela permettra une pousse plus homogène sur le prochain tour et donc une limitation du surpâturage. C'est aussi le moyen de limiter la propagation des indésirables...

Le surpâturage, l'ennemi n°1 de la prairie pâturée

Pour préserver les prairies en été, pensez dès que la pousse ralentit à :

• Ajuster la hauteur d'herbe en sortie de parcelle

En été on passe à 7 cm environ, contre 5 cm au printemps. L'objectif est d'absolument laisser un peu de feuilles au-dessus de la gaine après le pâturage. Avec une plus grande hauteur résiduelle, on accélère la repousse et on préserve la température du sol.

• Ajuster le temps de retour sur les parcelles

La pousse étant ralentie, le temps de retour doit l'être aussi. Viser 30 à 40 jours, en fonction de la pousse de l'herbe. Pour cela, il est nécessaire d'ajouter des parcelles à pâturer par exemple des parcelles fauchées précocement en 1ère coupe ou plus tard des dérobées estivales.

À notre prochain rendez-vous dans quinze jours.

Caroline Auguy et Alexis Gangneron

Mardi 18 juin 2024

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

Avec
In contribution
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité